

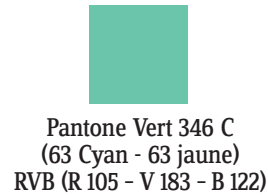
Charte de communication

Logotype

Cette signature est apposée sur l'ensemble des documents conçus, réalisés par la Communauté de Communes de l'Arpajonnais pour signer ses actions propres et lorsque la CCA apparaît en tant que partenaire.

COULEURS

Elles doivent être rigoureusement respectées :



VERSIONS

Le logotype est disponible en 3 versions :



Version couleur
à utiliser dans la majorité
des cas.



Version monochrome ou trait
à utiliser lorsque le procédé
d'impression final ne permet
pas de rendu couleur
(photocopies, fax, marquage).
Autorisé en pantone 300C.



Version blanche (variante de la
version monochrome) qui
permet d'appliquer le logotype
sur un fond foncé.

TAILLE ET ZONE D'EXCLUSION

Le logotype ne peut pas être réduit au delà de la lisibilité de la mention « Communauté de Communes ».

Pour assurer la lisibilité du logotype, il est demandé de laisser un espace libre tout autour du logotype.



CARTOUCHE DE PLACEMENT



Lorsque le logotype n'est pas utilisé sur fond blanc ou très clair, il doit être placé dans un cartouche spécifique. (voir exemple ci-contre).



UTILISATIONS PROSCRITES

- ne pas convertir le logo en niveaux de gris
- ne pas mettre de cadre
- ne pas dissocier les éléments
- ne pas changer de police
- ne pas mettre d'ombre portée
- ne pas déformer le logotype



Contact :

Catherine SIEUDAT

Responsable de la communication

Tél. : 01 69 26 18 73

Courriel : servicecom@cc-arpajonnais.fr